

Faites analyser la situation financière de votre commune par nos soins !

Pourquoi faire analyser la situation financière de votre commune ?

Votre commune a sans doute rarement la possibilité de prendre du recul par rapport à ses comptes annuels. Ainsi, elle ne dispose pas de repères : pas de repères par rapport à des normes en matière d'équilibres budgétaires, de bonne gestion financière et d'endettement ; pas de repères historiques ; pas de repères par rapport à d'autres communes.

Nous vous offrons précisément des repères pour savoir « où en est votre commune ».

Comment l'analyse est-elle réalisée ?

Nous analysons la situation financière de votre commune à l'aide des indicateurs du Comparatif des finances cantonales et communales. Comme son nom l'indique, le Comparatif compare chaque année depuis 1999 la situation financière des collectivités locales. Nous mettons donc à votre service d'une part une méthode d'évaluation éprouvée et reconnue et d'autre part une base de comparaison avec d'autres communes, notamment le chef-lieu du canton.

L'analyse recourt à quinze indicateurs incluant ceux prescrits par le modèle comptable harmonisé de deuxième génération (MCH2). Ces indicateurs se répartissent en quatre groupes. Le premier groupe s'intéresse surtout aux équilibres budgétaires. Les quatre indicateurs qui le composent sont (a) la couverture des charges, (b) l'autofinancement de l'investissement net, (c) les engagements nets supplémentaires et (d) le poids des intérêts nets. Le second groupe renseigne sur la qualité de la gestion financière. Les quatre indicateurs qui le composent sont (a) la maîtrise des dépenses courantes, (b) l'effort d'investissement, (c) l'exactitude de la prévision fiscale et (d) l'intérêt moyen de la dette. Le troisième groupe évalue l'importance de l'endettement de la commune à l'aide de deux indicateurs : (a) le taux d'endettement net et (b) la dette brute par rapport aux revenus. Le quatrième groupe d'indicateurs, plus hétérogène, réunit cinq indicateurs auxiliaires proposés par le MCH2 en deuxième priorité.

Le résultat pour chaque indicateur est évalué sur une échelle allant de 6 (excellente situation) à 1 (mauvaise situation nécessitant des mesures correctives). Il s'agit moins de 'donner une note' que de standardiser le résultat des indicateurs sur une échelle connue et de pouvoir ainsi formuler une appréciation.

Comment se présentent les résultats de l'analyse ?

A l'issue de l'analyse, nous vous livrons un rapport de 30 à 40 pages. Chaque indicateur fait l'objet d'un chapitre particulier. Chaque chapitre comprend une première partie décrivant brièvement l'indicateur, sa raison d'être et son mode de calcul. Une seconde partie présente les résultats sur la période analysée à l'aide d'un graphique. Le graphique s'accompagne d'un commentaire et d'une comparaison avec le chef-lieu. Un chapitre conclusif synthétise les éléments les plus importants et offre des recommandations.

Quel sera l'implication de votre commune dans l'analyse ?

L'implication de votre commune dans l'analyse est minimale. Il s'agit surtout de mettre à disposition les données nécessaires au calcul. Pour cela, les rapports des comptes suffisent. Pour avoir une perspective historique, il est intéressant de pouvoir remonter le temps sur une période de 5 à 10 ans, voire plus. Parfois, un contact sera nécessaire pour s'assurer de la réalité qui se cache derrière certains chiffres.

Combien cela coûte-t-il ?

Le coût varie en fonction de la longueur de la période analysée et du souhait ou non d'inclure les indicateurs auxiliaires dans le travail. Il faut compter avec un coût de 4 500 francs pour une analyse basée sur les comptes des 5 dernières années à l'aide des 10 indicateurs des trois premiers groupes et 6 500 francs en incluant les 5 indicateurs auxiliaires et inclure ainsi tous les indicateurs prescrits par le MCH2. L'historique peut être étendu au-delà des 5 dernières années à raison d'un coût supplémentaire de 5% par année (25% pour 5 années supplémentaires). Ainsi pour une analyse basée sur les comptes des 10 dernières années, il faut compter avec un coût de 5 625 francs et de 8 125 francs en incluant les indicateurs auxiliaires. A cette somme il faut ajouter 15% d'overhead de l'Université de Lausanne ainsi que 7.7% de TVA.

Intéressé-e ?

Alors contactez-nous pour en parler, sans engagement. Vos interlocuteurs privilégiés sont

- Prof. Nils Soguel, responsable de l'unité de recherche en finances publiques, 021/692.68.50, nils.soguel@unil.ch, et
- Evelyn Munier, cheffe de projet, 021/692.68.58, evelyn.munier@unil.ch.